

# Le service archéologique de l'armée d'Orient, une archéologie en guerre

THÉRÈSE KREMPP

---

## Résumé

Pendant la campagne des Dardanelles (avril-décembre 1915), le corps expéditionnaire d'Orient est confronté à des vestiges archéologiques. Il en est de même pour l'armée d'Orient qui s'installe en Grèce, à proximité de Salonique, à partir du mois d'octobre 1915. Le service archéologique de l'armée d'Orient (SAAO) est institué pour superviser ces découvertes qui sont d'abord considérées comme des contraintes. Les fouilles réalisées jusqu'en 1919 sont utilisées ensuite à des fins de propagande, diplomatiques et géopolitiques.

**Mots-clés** : Armée d'Orient – Archéologie – Front d'Orient – Salonique – Première Guerre mondiale.

## Abstract

*The Archaeological Service of the armée d'Orient, an Archaeology in Wartime During its campaign in Greece (October 1915), the armée d'Orient was confronted with archaeological traces, like the expeditionary force during its Gallipoli Campaign (April-December 1915). The archaeological service of the armée d'Orient (SAAO) was established to oversee the discoveries that were first considered as constraints. The excavations realized until 1919 were then used for diplomatic and geopolitical purposes, as well as for propaganda.*

**Keywords**: Armée d'Orient – Archaeology – Macedonian Front – Salonika – First World War.

Au mois de février 1915, les Alliés envoient un corps expéditionnaire au détroit des Dardanelles pour soulager la Russie alors aux prises avec l'armée turque dans le Caucase<sup>1</sup>. Enlisées dans une guerre de position, les troupes franco-britanniques sont incapables de rompre le front et se retirent

---

<sup>1</sup> Thérèse Krempp rédige une thèse intitulée « L'armée d'Orient et la Grèce, nature, finalités et conséquences d'une présence », sous la direction de Paolo Odorico (EHESS). Le présent article est en partie issu de son mémoire de DEA « La politique culturelle de l'armée française en Grèce pendant la Première Guerre mondiale », soutenu en 2004 avec le même directeur.

définitivement à la fin de l'année. L'entrée en guerre de la Bulgarie aux côtés des Puissances Centrales (septembre 1915) incite les Alliés à maintenir une présence dans le Sud-Est européen et à venir soutenir les Serbes pris en étau entre les Austro-Hongrois et les Bulgares. C'est ainsi que l'armée d'Orient débarque à Salonique au début du mois d'octobre 1915. Cette entrée sur le territoire grec amplifie une crise interne qui commence à secouer le pays. La Grèce est en effet partagée entre les partisans du roi Constantin, beau-frère de Guillaume II, qui défend l'idée d'une neutralité bienveillante à l'égard de l'Allemagne, et ceux du Premier ministre Éleuthère Vénizélos, qui souhaite s'engager du côté de l'Entente. Vénizélos autorise les Alliés à débarquer à Salonique mais Constantin le désavoue et le contraint à la démission. Les Alliés n'en poursuivent pas moins leur installation dans un pays officiellement neutre, mais en réalité profondément divisé entre germanophiles et ententistes. La tension s'exacerbe jusqu'à précipiter le pays dans une situation de guerre civile lorsque Vénizélos institue à Salonique un Gouvernement provisoire de défense nationale (octobre 1916). Ce gouvernement est établi avec le soutien des Alliés, qui reconduisent ainsi une politique interventionniste héritière des pratiques d'avant-guerre. Finalement, sous la pression de l'Entente, Constantin est obligé d'abdiquer en faveur de son fils. Vénizélos redevient alors Premier ministre et la Grèce s'engage dans la guerre le 30 juin 1917.

L'armée d'Orient stationne jusqu'en 1919 à Salonique et dans la Macédoine grecque. Cette installation durable l'oblige à certains aménagements du territoire : c'est au cours de ces travaux d'infrastructure que de nombreux vestiges archéologiques sont rapidement mis au jour. Par son ancrage profond au sol, la guerre de position prédispose en effet aux découvertes archéologiques, et la Première Guerre mondiale est particulièrement fertile dans ce domaine. Le territoire grec est d'ailleurs depuis plusieurs décennies l'enjeu de rivalités archéologiques, particulièrement entre la France et l'Allemagne. En effet, après 1870, les rivalités internationales trouvent un écho dans la compétition pour l'octroi

de grands chantiers de fouilles en Grèce. Le territoire occupé en 1915 par l'armée d'Orient est particulièrement attractif : nouvellement acquis par la Grèce, il offre un vaste champ de prospection archéologique. L'École française d'Athènes (ÉfA) avait déjà ouvert en 1911 un chantier de fouilles sur l'île de Thassos (à proximité de la côte thrace) et elle venait juste de s'implanter sur le site de Philippes (Macédoine orientale) avant que la déclaration de guerre et l'arrivée des Alliés dans la région ne viennent interrompre brutalement cet élan. L'armée d'Orient s'est-elle donné les moyens de gérer le patrimoine archéologique local ? Selon quelles modalités et pour quelles finalités entreprend-elle une activité archéologique ? Après avoir analysé la genèse et l'institution du SAAO, nous verrons dans quelle mesure l'archéologie a été considérée comme un instrument au service d'une volonté diplomatique et d'une ambition politique.

## Première pratique archéologique et institutionnalisation du SAAO

La première confrontation de l'armée avec l'archéologie a lieu, de façon imprévue, aux Dardanelles, sur la presqu'île de Gallipoli dès le mois de mai 1915<sup>2</sup>. En effet, des travaux de retranchement mettent fortuitement au jour des tombes dont plusieurs sont brisées pour les besoins militaires<sup>3</sup>. De manière beaucoup plus spectaculaire, les bombardements ottomans font apparaître des sarcophages quelques semaines plus tard<sup>4</sup>. Ces tombes,

---

<sup>2</sup> Devant l'échec des opérations navales aux Dardanelles, les Alliés envoient un corps expéditionnaire franco-anglais qui débarque au cap Hellès, sur la presqu'île de Gallipoli, le 25 avril 1915.

<sup>3</sup> « Fouilles archéologiques sur l'emplacement de la nécropole d'Éléonte de Thrace (juillet-décembre 1915) », *Bulletin de correspondance hellénique (BCH)*, 1915, vol. 39, p. 151.

<sup>4</sup> « À cent mètres du poste où je suis des obus ont déterrés des sarcophages », lettre du Dr A.P., aide-major de 2<sup>e</sup> classe au 56<sup>e</sup> colonial (17 septembre 1915) ; voir « L'archéologie dans les tranchées », *Revue des études anciennes (REA)*, 1916, vol. 18, n<sup>o</sup> 1, p. 65.

sarcophages en pierre ou grandes jarres d'argile, font partie de la nécropole d'Éléonte, ancienne cité grecque probablement fondée au début du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

Rapidement, l'autorité militaire juge nécessaire de contrôler les recherches de façon aussi rigoureuse que possible dans un contexte de guerre. Le colonel Nieger prend l'initiative d'enclorre de fil de fer barbelé le périmètre supposé de la zone archéologique afin de la préserver. Par une décision du 26 juin 1915, le général Gouraud<sup>5</sup> réserve la direction du chantier de fouilles à l'état-major, condamnant ainsi les fouilles sauvages et interdisant aux soldats de conserver les objets découverts, ce qui permet de limiter le pillage<sup>6</sup>. Les fouilles régulières débutent le 8 juillet dans des conditions extrêmement difficiles car le site, à portée des batteries ottomanes, est régulièrement bombardé<sup>7</sup>. Menées par une équipe de cinq hommes – le directeur du chantier et quatre soldats – les fouilles se poursuivent sans grande interruption pendant six mois, jusqu'à l'évacuation définitive des derniers contingents français<sup>8</sup>. Par décision de l'état-major, le travail archéologique entre dans la catégorie des corvées : les équipes changent ainsi régulièrement et de nombreux soldats participent à ces recherches. Pour l'essentiel du temps, le chantier est dirigé par le Père Édouard Dhorme, un dominicain assyriologue, alors professeur à l'École biblique de Jérusalem.

Une collaboration étroite s'instaure entre l'état-major et les archéologues. Le responsable des fouilles fait un rapport hebdomadaire au quartier

---

<sup>5</sup> Commandant du corps expéditionnaire français aux Dardanelles.

<sup>6</sup> « Fouilles archéologiques ... » *op. cit.*, *BCH*, 1915, vol. 39, p. 152.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 237. « Un de mes hommes a reçu une balle dans le bras, un autre est tombé malade. Je suis resté avec mes deux poilus et j'ai persévéré malgré tout [...]. Je reçois beaucoup moins de balles perdues et de shrapnell », lit-on dans la correspondance du sergent Dhorme ; voir « Les fouilles d'Éléonte », *Revue biblique*, 1915, p. 574.

<sup>8</sup> Le compte rendu des fouilles est publié en intégralité dans le *BCH*, 1915, vol. 39, p. 135-240.

général et transporte à l'arrière des lignes les objets déterrés. Après avoir facilité au maximum l'activité archéologique, l'état-major se soucie de la conservation des objets. Un bâtiment est mis à disposition pour les entreposer et les soldats au repos peuvent visiter cette collection, lui conférant ainsi un caractère muséal de nature extraordinaire, tant par les circonstances de sa fondation que par sa situation géographique, à quelques pas du front<sup>9</sup>.

Même si elle débute de façon fortuite et aléatoire, cette campagne de fouilles est impulsée par l'état-major du corps expéditionnaire d'Orient, qui, témoignant d'une certaine réactivité, officialise les recherches et fournit la main d'œuvre. Il sait utiliser à son profit les compétences des soldats mobilisés sur place et choisit, autant que possible, un archéologue comme directeur de chantier. De plus, l'institution militaire encourage toujours les responsables du chantier de fouilles à maintenir un lien avec le monde scientifique, témoignant par là d'une volonté de reconnaissance extramilitaire, comme si elle souhaitait faire valider par des spécialistes civils les fouilles archéologiques entreprises sous son égide.

L'intérêt de la hiérarchie militaire pour les fouilles archéologiques perdure en Grèce avec l'arrivée de l'armée d'Orient à Salonique au mois d'octobre 1915. La présence de plusieurs anciens membres de l'ÉfA en son sein contribue certainement à orienter les décisions de l'armée en faveur d'une activité archéologique et à faciliter la mise en place de cette activité<sup>10</sup>.

L'armée d'Orient s'installe à proximité de Salonique et y établit une vaste base arrière. Plusieurs vestiges sont mis au jour lors des travaux de retranchement et de construction d'ouvrages militaires. Dès le 21 février 1916, une première note de service relative aux « découvertes archéologiques et artistiques » circule dans les différentes unités. Elle est remplacée au printemps par l'*Instruction sur la conservation et la recherche*

---

<sup>9</sup> « Les fouilles d'Éléonte », *op. cit.*, p. 574.

<sup>10</sup> L'armée d'Orient fait appel aux hellénistes en raison de leur connaissance de la région et de leur compétence linguistique.

*des antiquités*<sup>11</sup>. De façon très didactique, ce texte définit un protocole d'actions à mettre en œuvre en cas de découverte et de recherche archéologiques, ceci en vue d'empêcher la destruction ou la dispersion des objets, et pour que les fouilles entreprises soient conformes aux exigences du métier. Elle fournit ainsi à un public non-spécialiste les premières bases d'une méthode archéologique scientifique.

Le 20 mai 1916, le général Sarrail, commandant en chef de l'armée d'Orient, met en place le service archéologique de l'armée d'Orient (SAAO) et en confie la direction au lieutenant Charles Bayet<sup>12</sup>. D'autres archéologues vont collaborer à ce service (dont Gustave Mendel, officier-interprète), mais aussi certains savants non archéologues, non hellénistes : le brigadier François Thureau-Dangin, assyriologue et conservateur au musée du Louvre, le maréchal des logis Léon Rey, chartiste<sup>13</sup>. Bayet, atteint de paludisme, doit être rapidement évacué et Mendel prend alors la direction du service qui va être opérationnel jusqu'au mois de février 1919.

Ainsi, l'armée d'Orient se trouve dotée d'un service archéologique qui lui permet d'intégrer totalement dans son champ d'activité un programme de recherches scientifiques. Toutefois, comme à Gallipoli, les premières découvertes archéologiques ne sont pas recherchées mais subies, et les archéologues rédigent l'*Instruction* afin de gérer ces découvertes qui, du point de vue strictement militaire, sont considérées comme des contraintes. La tâche initiale du SAAO est de structurer et de superviser les fouilles réalisées par les soldats au hasard des trouvailles. L'*Instruction sur la conservation et la recherche des antiquités* présente ainsi une conception de l'archéologie qui correspond à celle des fouilles de sauvetage actuelles.

---

<sup>11</sup> SHD, *Instruction sur la conservation et la recherche des antiquités*, s.d., 20N77.

<sup>12</sup> Ancien membre de l'ÉfA, Charles Bayet a 65 ans en 1914. Engagé volontaire pour la durée de la guerre, il passe un an sur le front lorrain avant d'être envoyé en Grèce.

<sup>13</sup> Gustave Mendel, « Les travaux du service archéologique de l'armée française d'Orient », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (CRAI)*, 1918, vol. 62, n° 1, p. 9-10.

Cependant, son ambition dépasse la volonté de collecter les objets découverts au hasard des opérations militaires. Comme son nom l'indique, la prospection est aussi mise en avant : on peut y voir en filigrane la volonté des archéologues mobilisés de préparer l'après-guerre, en recherchant de nouveaux sites pour étendre le champ d'activité de l'ÉfA et prendre ainsi de vitesse les autres pays européens.

L'intérêt du service archéologique se porte d'abord sur des sites directement menacés par les constructions militaires, que ce soit dans la banlieue de Salonique, en Chalcidique ou dans la vallée du Vardar<sup>14</sup>. Le SAAO dresse un inventaire de ces sites et, avec la collaboration du service topographique, établit un relevé des plus importants d'entre eux<sup>15</sup>. Il semblerait qu'une centaine de sites ait été fouillée, ce qui aurait permis d'exhumer plus d'un millier d'objets : monnaies, armes, ustensiles divers, figurines d'argile, bijoux, mais aussi statues en bronze ou en marbre<sup>16</sup>.

L'excavation de vestiges jusque-là inconnus produit un savoir qu'il faut gérer, et les publications sont essentielles pour parachever le travail réalisé sur le terrain car une fouille non publiée n'est pas exploitable et n'est pas utile pour la science. L'autorité militaire n'étant pas en mesure de contrôler ces publications à caractère scientifique, elle laisse les archéologues de l'armée d'Orient se tourner vers les organismes civils, et particulièrement l'ÉfA, qui publie les rapports de fouilles dans son *Bulletin de*

---

<sup>14</sup> « Les sites préhistoriques de la région de Salonique », *Revue franco-macédonienne*, 1917, n° 10, p. 11.

<sup>15</sup> Gustave Mendel, « Les travaux du service... », *op. cit.*, p. 11. L'exploration de la région permet de reconnaître deux types de sites, des tombes et des agglomérations. Plusieurs de ces sites sont mis au jour aux abords immédiats de Salonique, notamment dans le camp retranché de l'armée d'Orient. L'un d'entre eux a même été découvert en plein centre ville, sur la place de Constantinople.

<sup>16</sup> L'absence de documents précis ne permet pas une recension exacte. En ce qui concerne le nombre de sites, deux articles nous donnent des renseignements : Gustave Mendel, « Les travaux du service... », *op. cit.*, p. 9-17 ; Charles Picard, « Les recherches archéologiques... », *op. cit.*, p. 1-9.

*correspondance hellénique*. D'ailleurs, dès le mois d'avril 1916, le directeur de l'ÉfA, Gustave Fougères, cherche à établir un lien avec l'armée d'Orient en vue d'une collaboration archéologique. En effet l'ÉfA, qui n'a plus d'activité archéologique depuis le début du conflit, reporte toute son attention sur les fouilles de l'armée d'Orient. Fougères considère le SAAO comme le relais de l'ÉfA sur un territoire momentanément inaccessible mais qui normalement devrait être dédié aux archéologues. Le général Sarrail accepte la collaboration, à la condition que les fouilles du SAAO soient présentées comme l'œuvre exclusive de l'armée d'Orient<sup>17</sup>. Parallèlement à l'intérêt manifesté par l'ÉfA pour ses travaux archéologiques, le SAAO a toujours bénéficié du soutien actif de l'état-major, tant dans la dotation en moyens humains et matériels que dans la latitude accordée pour mener les recherches souhaitées.

### Institutionnaliser pour instrumentaliser ?

En dehors de l'intérêt individuel de certains soldats, l'autorité militaire tire profit de ces réalisations. Exploitées par l'armée ou par les autorités civiles, les fouilles archéologiques du SAAO sont utilisées pour véhiculer une image positive de la France et servir la cause des Alliés. À cet égard, dans le cadre de notre étude, trois aspects semblent les plus importants : la propagande, les relations diplomatiques et les questions de géopolitique.

L'activité archéologique de l'armée est assez rapidement connue du grand public grâce à la photographie. En effet, *L'illustration* signale la découverte de la nécropole d'Éléonte aux Dardanelles dès le mois de juillet 1915 et publie des photographies récentes<sup>18</sup>. Les publications de la presse à grand tirage et des revues scientifiques s'accompagnent toujours de nombreux éloges de l'armée française. Elles participent d'une volonté de

---

<sup>17</sup> Voir la correspondance conservée aux archives de l'ÉfA, notamment deux lettres, du 24 avril et du 29 août 1916 adressées à Fougères, MACED 1-1916.

<sup>18</sup> *L'illustration*, n° 3775, 10 juillet 1915, p. 43 ; n° 3796, 4 décembre 1915, p. 607.



promouvoir l'armée et de mettre en avant ses capacités à organiser en temps de guerre une entreprise de sauvetage du patrimoine culturel, l'opposant ainsi à la soi-disant « barbarie » allemande et ottomane.

Les publications dans les revues spécialisées servent aussi la propagande internationale. Leur ambition est de montrer que la France, malgré la guerre, continue une œuvre culturelle et scientifique, et elles dotent l'armée d'Orient d'une aura humaniste qui contrebalance sa bellicosité. Cette image positive de l'armée française est utile auprès des pays neutres. Elle est même particulièrement nécessaire en Grèce car la légitimité de sa présence est largement contestée au regard du droit international. La détérioration des relations diplomatiques entre la Grèce et la France rend sa position très inconfortable et ambivalente. L'armée d'Orient est souvent considérée par une grande partie de la population locale comme une armée d'occupation de type agressive, au moins jusqu'à la démission du roi Constantin.

Cependant, la volonté de préserver le patrimoine archéologique grec ne découle pas uniquement d'une prise de conscience désintéressée face à des sites en péril. Elle trouve aussi son origine dans une demande qu'aurait formulée le gouvernement grec pour mettre sous la protection de l'armée alliée les antiquités situées sur le territoire occupé par les troupes. Il est probable que le gouvernement grec ait directement adressé cette requête au général Sarrail, même si nous n'en avons pas la certitude. Toutefois, nous savons que l'État grec s'est tourné vers Fougères et a demandé l'application des conventions existantes entre la France et la Grèce en matière de fouilles archéologiques, c'est-à-dire, entre autres, que les fouilles exécutées puissent être contrôlées par un fonctionnaire grec. Cette demande n'aboutit pas, car l'armée d'Orient ne se considère pas liée à des conventions signées en temps de paix, et elle ne souhaite pas faire entrer des représentants de l'État grec dans le camp retranché de Salonique ni dans la zone des opérations<sup>19</sup>. Ce point litigieux attise la

---

<sup>19</sup> ÉfA, lettre adressée à Gustave Fougères, 24 avril 1916, MACED 1-1916.

méfiance entre l'armée d'Orient et le gouvernement grec dès l'arrivée des troupes alliées, et, en février 1916, l'armée d'Orient est confrontée à des accusations de pillage des sites archéologiques. Le général Sarrail est obligé d'envoyer un télégramme à l'ambassadeur français à Athènes pour démentir ces informations, probablement publiées dans la presse athénienne<sup>20</sup>. Les instructions des mois de février et d'avril concernant la préservation et la recherche d'antiquités semblent ainsi être la conséquence immédiate des démarches de l'État grec, mais sans doute aussi des accusations lancées contre l'armée d'Orient. Celle-ci aurait alors souhaité institutionnaliser les fouilles pour prévenir toute accusation dans ce domaine. Par ailleurs, Sarrail fait proclamer l'état de siège à Salonique le 9 juin 1916, quelques semaines après la création du SAAO. Dans ses mémoires, il relie les deux événements : « Pour bien montrer tout l'intérêt que j'attachais aux choses grecques, je faisais entreprendre des fouilles et recherches archéologiques<sup>21</sup> ». La fondation du service archéologique participe d'une volonté de rassurer la population et de s'allier les autorités locales. Ainsi, pour Sarrail, la mise en place de fouilles archéologiques semble davantage représenter un outil diplomatique qu'une réponse à une curiosité intellectuelle.

En officialisant les fouilles, l'objectif initial de l'armée d'Orient n'est pas de donner une identité culturelle ou nationale à une aire géographique. Toutefois, les traces archéologiques permettent d'ancrer le territoire fouillé dans un temps et un espace historiques spécifiques, en l'occurrence ceux de la Grèce antique et de l'Empire byzantin. L'espace macédonien sur lequel l'armée d'Orient se déploie ne fait partie de l'État grec que depuis les guerres balkaniques de 1912-1913. Les Alliés s'installent donc sur un territoire nouvellement conquis, au peuplement de surcroît très diversifié : Albanais, Bulgares, Grecs, Juifs, Koutso-Valaques, Serbes, Tsiganes,

---

<sup>20</sup> ÉfA, télégramme de Sarrail au ministre de France à Athènes, 8 février 1916, ADM 2.0 (5).

<sup>21</sup> Maurice Sarrail, *Mon commandement en Orient (1916-1918)*, Paris, Flammarion, 1920, p. 109.

Turcs. Cette disparité, habituelle dans l'Empire ottoman, ne l'est plus nécessairement en Grèce, dans le contexte d'un État-nation censé être ethniquement et religieusement homogène.

Ainsi, en 1915 les habitants de la Macédoine sont officiellement citoyens hellènes, mais se considèrent-ils fondamentalement Grecs ? Ont-ils déjà eu le temps de développer un sentiment national grec ? Les fouilles archéologiques du SAAO sont utilisées pour apporter – ou imposer – aux populations locales une caution de grécité, et légitimer ainsi les annexions territoriales de l'État grec. Dans une conférence donnée après-guerre, le nouveau directeur de l'ÉfA, Charles Picard, procède au bilan des dernières découvertes en Macédoine et explique que l'étude des sites protohistoriques réalisée pendant la guerre a permis d'établir un lien profond entre la Macédoine, la Thessalie et la Crète, lien « qui montre l'ancienneté de la civilisation hellénique dans la région thessalonicienne<sup>22</sup>. » Que cela soit volontaire ou non, ce type de raisonnement vient en soutien de tout le travail du gouvernement grec qui ne cesse de mobiliser les sciences historiques pour justifier une géopolitique régionale rattachée à la *Grande Idée*. Formée dans les années 1840, la *Grande Idée* est l'expression du sentiment national grec et sous-tend l'ensemble de la politique intérieure et extérieure du pays. Elle vise à unir toutes les populations et les régions grecques dans un seul État-nation avec Constantinople pour capitale, la base territoriale de cet État devant correspondre aux anciennes limites de l'Empire byzantin tel qu'il était avant la chute de Constantinople au XV<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que l'historiographie nationale grecque évolue pendant tout le XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle : certes, l'Antiquité grecque reste une référence mobilisable pour soutenir l'intégration des territoires nouvellement conquis, cependant, la référence à Byzance devient progressivement essentielle dans le processus de construction de la conscience nationale grecque.

---

<sup>22</sup> ÉfA, « Compte rendu de la conférence de Charles Picard à l'Institut de correspondance hellénique », *Messenger d'Athènes*, 11/24 février 1920, ADM 6.5.

Les fouilles réalisées à Salonique à partir de 1917 sont plus spécifiquement orientées vers les vestiges romains et byzantins, tels que l'arc de Galère, la rotonde Saint-Georges, les remparts de la ville<sup>23</sup>. Cette évolution de l'intérêt du SAAO correspond à l'arrivée sur place de l'architecte et urbaniste Ernest Hébrard, mais aussi à l'installation, dans la ville, du Gouvernement provisoire de défense nationale. Vénizélos apporte son soutien à ces investigations archéologiques par l'intermédiaire de Rodokanaki, le chef du service des antiquités byzantines au sein du Gouvernement provisoire. Un monument jusqu'alors peu étudié fait l'objet de toutes les attentions du SAAO : la rotonde Saint-Georges. Les recherches menées permettent de découvrir son origine romaine, puis sa transformation en église au début du V<sup>e</sup> siècle<sup>24</sup>. Cependant, l'origine romaine de la rotonde semble peu intéresser les autorités helléniques locales qui soutiennent au contraire le projet d'une restauration telle qu'à l'époque byzantine. Le gouvernement provisoire aurait même voté un crédit de 10 000 drachmes pour faciliter ces travaux<sup>25</sup>. Le rappel de l'origine byzantine des monuments de Salonique vient apporter une caution historique à la volonté étatique d'helléniser rapidement la ville et son *hinterland*.

Les fouilles archéologiques réalisées par l'armée française aux Dardanelles ont pu également apporter un argument supplémentaire aux revendications territoriales grecques présentées lors de la Conférence de Paix en 1919. En effet, dans le mémoire rédigé par Vénizélos à propos de ces revendications, la démonstration historique vient systématiquement en

---

<sup>23</sup> Plusieurs monuments de Salonique avaient déjà fait l'objet d'études avant la guerre. Notons les recherches de Charles Diehl et Marcel Le Tourneau sur l'art chrétien, ainsi que celles de Oreste Tafrali sur la topographie de Salonique et ses remparts.

<sup>24</sup> Ernest Hébrard, « Les travaux du service archéologique de l'armée d'Orient à l'arc de triomphe de Galère et à l'église Saint-Georges de Salonique », *BCH*, vol. 44, 1920, p. 18-26.

<sup>25</sup> *L'Indépendant* (organe de presse francophone de la communauté juive à Salonique), 22 septembre 1918.

soutien des prétentions territoriales de la Grèce<sup>26</sup>. Vénizélos présente le sandjak indépendant des Dardanelles comme habité principalement par des Grecs et veut prouver le caractère grec des lieux par l'ancienneté de leur installation : « Ceux-ci [les Grecs] constituent l'élément principal de la population indigène. Ils y sont établis d'une manière ininterrompue depuis 30 siècles<sup>27</sup>. » Ainsi les fouilles archéologiques sont utilisées pour intégrer une logique qui cherche à prouver l'origine grecque des lieux, ce qui, remettant en cause la légitimité de l'Empire ottoman dans cette région, viendrait donc renforcer l'argumentaire de la *Grande Idée*.

En définitive, les fouilles archéologiques de l'armée d'Orient débutent de façon spontanée, grâce à la philomathie de quelques amateurs éclairés. Elles sont rapidement prises en charge par l'institution militaire qui tout d'abord les régleme au cas par cas, puis leur fournit un cadre normatif et les intègre totalement dans son champ d'activités en créant le SAAO, dirigé par des archéologues professionnels. Les campagnes de fouilles archéologiques ne sont pas issues d'un programme de recherche mis en place en amont, elles sont le fruit de contraintes extrinsèques. La création du SAAO est à la fois le point d'aboutissement d'une prise de conscience culturelle et une solution offerte pour répondre à des difficultés d'ordre technique mais aussi diplomatique. Ces réalisations scientifiques peuvent aussi être considérées comme un soutien cognitif à la justification de la présence de l'armée française sur le sol grec. Les résultats des campagnes de fouilles, pour leur part, échappent rapidement à l'armée. Ils sont utilisés pour asseoir et conforter la légitimité de l'État grec sur les territoires nouvellement conquis et pour appuyer ses revendications

---

<sup>26</sup> Voir Anne Couderc, « Byzance à la Conférence de la Paix : Vénizélos, les revendications de la Grèce et l'idée d'Empire », dans Olivier Delouis, Anne Couderc et Petre Guran (dir.), *Héritages de Byzance en Europe du sud-est à l'époque moderne et contemporaine*, Athènes, École française d'Athènes, 2013, p. 383-402.

<sup>27</sup> Éleuthère Vénizélos, *La Grèce devant le Congrès de la Paix*, s.l., 1919, p. 15.

géopolitiques. Toutefois, il ne faut pas surestimer l'impact de cette archéopolitique à court et moyen termes, encore moins sur le long terme. Les fouilles restent en effet un épiphénomène, utile parfois mais non significatif, au sein de systèmes militaires, diplomatiques et géopolitiques qui s'élaborent progressivement. Lors de la mise en place du SAAO, il avait été prévu d'ouvrir, dans la rotonde Saint-Georges de Salonique, un « musée de l'armée d'Orient » pour présenter les objets collectés<sup>28</sup>. Ce musée aurait efficacement contribué à conserver une trace de l'œuvre archéologique de l'armée d'Orient. Mais il ne vit jamais le jour, et les collections sont aujourd'hui dispersées entre Istanbul, Londres et Paris<sup>29</sup>. Même si l'activité archéologique de l'armée d'Orient a été utilisée à des fins autres que culturelles, il est important de ne pas réduire la production du savoir à une volonté purement politique. En effet, l'étude de l'articulation entre l'observation scientifique et les campagnes militaires ou diplomatiques, entre la science et la guerre, entre le savoir et le pouvoir, est toujours ambivalente ; la compénétration des éléments rend l'analyse difficile et nous interdit de conclure trop hâtivement. Les nécessités militaires, diplomatiques et géopolitiques ne constituent pas la seule justification de la production du savoir. Celui-ci a aussi une valeur intrinsèque qui, à terme, le fait échapper à toute volonté d'instrumentalisation, ainsi qu'à l'emprise d'un pouvoir qui se délite avec le temps.

---

<sup>28</sup> SHAT, Vincennes, Instruction sur la conservation et la recherche des Antiquités, avril 1916, 20N77.

<sup>29</sup> Les Britanniques effectuent eux aussi des fouilles archéologiques. En ce qui concerne la France, onze caisses d'objets provenant de plusieurs sites sont envoyées au musée du Louvre au mois d'octobre 1917. Elles contiennent essentiellement des vases, mais aussi de l'orfèvrerie en or, un chapiteau, une borne miliare. Cf. ÉfA, notes manuscrites de Charles Picard, octobre 1917, Fonds Charles Picard 32.